

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Exercice de maintien de l'ordre dans une prison

Un exercice à taille réelle s'est déroulé jeudi 13 février 2020 dans l'ancienne Prison de Martigny (VS). Organisée par le Service pénitentiaire vaudois (SPEN), l'opération a également mobilisé le Détachement d'action rapide et de dissuasion de la Police cantonale vaudoise (DARD) et les aspirants de l'Académie de police de Savatan. L'exercice a répondu à toutes les attentes et le bilan est positif.

Le scénario de l'exercice était le suivant : suite à un incendie aux Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) survenu dans la nuit du 9 au 10 février, le SPEN a été contraint de déplacer en urgence 38 personnes détenues à la prison de Martigny, en accord avec les autorités valaisannes. Un surveillant-chef, deux sous-chefs et 12 agents de détention ont été détachés pour encadrer les détenus, mais, sur place, rien ne se passe comme prévu. Toutes les tentatives de négociations s'avèrent infructueuses et les détenus refusent de rentrer en cellule. Cet exercice avait 4 objectifs :

- Former et évaluer les compétences de conduite des cadres intermédiaires et supérieurs du SPEN
- Evaluer et développer les compétences techniques et tactiques de la Brigade d'intervention pénitentiaire (BIPEN)
- Mettre à disposition du DARD des situations d'entraînement adaptées au contexte pénitentiaire pour maintenir et développer leurs compétences
- Evaluer et développer la collaboration entre les deux groupes d'intervention

L'exercice a permis de valider l'ensemble des objectifs et permettra au SPEN d'étoffer et renforcer les formations initiales et continues à ses collaborateurs, et ce à différents niveaux.

L'excellente implication de l'ensemble des parties prenantes a été relevée par les organisateurs, tout comme la collaboration entre le SPEN, la Police cantonale et l'Académie de Police au profit de la sécurité publique. Le SPEN renouvellera ce type d'exercice à l'avenir.

En tout, l'exercice a mobilisé 90 personnes, dont 52 aspirants volontaires de l'Académie, que le SPEN tient à remercier pour leur engagement, ainsi que le Canton

du Valais et ses autorités pour la mise à disposition des infrastructures.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 février 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Marc Bertolazzi, Responsable de la communication, Service pénitentiaire